

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021
École Saint-François-Xavier
Mardi 3 novembre 2020 en visioconférence

PROCÈS-VERBAL

L'assemblée est ouverte à 19 h 00 par Mélanie Forcier.

Présences :

Madame Isabelle Plasse, parent
Monsieur Gilles Montreuil, parent
Madame Sophie-Lydia Lépine, parent
Madame Rebecca Fotiadi, parent
Madame Julie Rousseau, parent substitut
Madame Jolaine Choinière, parent substitut
Madame Christine Proulx, enseignante
Madame Louise Pelletier, enseignante
Madame Debra Dyckow, enseignante
Madame Ève Barrette-Marchand, enseignante
Madame Mélanie Forcier, directrice
Madame Julie Monette, directrice adjointe

Absences :

Monsieur Zouhir Bensetiti, parent
Monsieur Éric Daoust, parent

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Montreuil souhaite la bienvenue à tous et rappelle les règles de fonctionnement lors d'une rencontre en virtuel.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Périodes de questions du public
4. Suivi et adoption du procès-verbal du 22 septembre

5. Rapport du président et représentant du comité de parents
6. Rapport de la direction et des différents membres du personnel
7. État de la situation COVID (information)
8. Normes et modalités d'évaluation (information)
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Madame Plasse, et est appuyée par Madame Pelletier.

Adoptée à l'unanimité.

CÉ-20-21-004

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

4. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 SEPTEMBRE 2020

L'adoption du procès-verbal est proposée par Madame Rousseau, et est appuyée par Madame Fotiadi.

Adoptée à l'unanimité.

CÉ 20-21-005

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT ET REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Gilles Montreuil a accepté la présidence du comité de parents et sera également représentant de district numéro 5 au conseil d'administration du Centre de services. Il mentionne que cela lui fait beaucoup de chapeaux, mais mentionne qu'il fait et fera de son mieux afin de ne pas être en conflit d'intérêts. Si des doutes survenaient, il souhaite que les membres en fassent mention à Madame Forcier.

De plus, Monsieur Montreuil mentionne que la réunion du comité de parents aura lieu demain (4 novembre) et il en fera le compte-rendu lors de la prochaine rencontre du CÉ.

6. RAPPORT DE LA DIRECTION ET DES DIFFÉRENTS MEMBRES DU PERSONNEL

Madame Forcier rappelle l'annonce faite par le MEES qui fait mention qu'il y aura un ajout de trois journées pédagogiques pour l'année scolaire 2020-2021. Une seule règle à respecter soit l'ajout d'une seule journée par mois. Des consultations auront lieu prochainement et un retour sera fait lors de la prochaine rencontre.

La fille de Madame Blanchard prend la parole afin de remercier les enseignants pour leur bienveillance et leur travail lors de la fermeture de son groupe. Suite à ce témoignage, d'autres parents mentionnent l'excellent travail des enseignants lorsque les élèves se retrouvent en enseignement virtuel.

7. ÉTAT DE LA SITUATION COVID (information)

L'enseignement en alternance pour les élèves de secondaire 3 a débuté le 2 novembre. Il y avait eu une livraison de portables dans la semaine précédente afin de remettre un portable aux élèves qui en avaient besoin afin de poursuivre l'enseignement à distance et que tout se déroule bien. Madame Forcier mentionne qu'une tournée des classes a été faite afin de présenter les modalités de fermeture dans l'éventualité d'une fermeture de classe durant la journée. De plus, une autre tournée des classes de secondaire 3 a eu lieu afin d'expliquer aux élèves le fonctionnement de l'enseignement en alternance.

8. NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION (information)

Monsieur Roberge, ministre de l'Éducation, a fait l'annonce qu'il y aurait deux bulletins plutôt que trois pour l'année scolaire 2020-2021. Ces deux bulletins auront une pondération de 50% chacun et toutes les compétences seront évaluées lors des deux bulletins. De plus, les examens du MEES compteront pour 10% de la note finale au bulletin de juin plutôt que les 20% habituels. Madame Forcier mentionne que ces informations ont été transmises par courriel aux parents des élèves et que nous pouvons également les retrouver sur le site internet de l'école.

9. VARIA

Monsieur Montreuil mentionne la possibilité d'une formation pour les membres du CÉ concernant les rôles et fonctions des membres. Dès que Madame Forcier connaîtra la date de cette formation, elle en fera part aux membres du conseil.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Christine Proulx à 19 h 37.

Adoptée à l'unanimité

CÉ-20-21-006

Signature :  _____

Mélanie Forcier

Directrice de l'école Saint-François-Xavier

Signature :  _____

Gilles Montreuil

Président du Conseil d'établissement